

## MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en-Québec tenue à l'Hôtel de Ville de Venise-en-Québec, lundi 3 octobre 2016 à 20h00 conformément aux dispositions du Code Municipal du Québec.

A cette assemblée sont présents les conseillers :

Mesdames Micheline Aubry et Line Émard, Messieurs Gérard Bouthot, Alain Paquin, André Surprenant et Michel Vanier formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Jacques Landry.

La Secrétaire-trésorière Madame Diane Bégin assiste également à cette assemblée

### **10593-10-16 - Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 et de laisser l'item « Affaires Nouvelles » ouvert. Retrait point 2.5 – Aménagement devant Centre culturel et ajout point 6.5 – Publicité hivernale.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10594-10-16 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016**

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 septembre 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10595-10-03 – Contrat de services Paradis – Lemieux – Francis – Avocats**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : M. Michel Vanier  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Paradis Lemieux Francis, avocats au besoin et au forfait pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 selon les termes de l'offre de service du 13 septembre 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10596-10-03 – Renouvellement location trieuse-plieuse**

Proposé par : M. Alain Paquin  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise le renouvellement de la location d'une trieuse-plieuse avec la firme Pitney Bowes au coût de 130,14\$/mois pour une période de 60 mois

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **10597-10-03 – Rapport inspecteur**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil prend acte du rapport de l'Inspecteur des bâtiments pour les permis émis pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 30 septembre 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10598-10-03 – Autorisation paiement AXIM Construction**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil procède à la réception provisoire des travaux du centre culturel conditionnel à la liste de déficiences acceptée par les 2 parties et autorise le paiement au montant de 128 981.72 à la firme AXIM Construction Inc. en paiement du décompte progressif No. 5 en date du 30 septembre 2016 et également un montant de 17 497.03\$ du décompte progressif No. 4. Ces montants seront pris à même le règlement 413-2015 et de la TECQ.

D'autoriser également les directives de changement No. 7897, 7898, 7904, 7908, 7917, 7921 et 7936, totalisant 4 574.64\$ et un montant additionnel de 215.71\$ pour la directive de changement 7877.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10599-10-16 – Octroi – contrat Forage Liégeois Inc.**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme Forage Liégeois Inc. pour 19 forages sur le lot 5 878 960 tel que leur soumission 10-02-16 inst4 pour un montant de 8 156\$ plus taxes.

Qu'un contrat soit accordé à la firme B. Fréreau & Fils pour un montant de 2 200\$ plus taxes et un extra de 900\$ plus taxes s'il y a un mur de béton pour l'enlèvement du réservoir à essence tel que leur soumission du 28 septembre 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10600-10-16 – Renouvellement adhésion Fleurons du Québec**

Proposé par : M. Michel Vanier  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil renouvelle son adhésion au Programme des Fleurons du Québec. Qu'un chèque au montant de 1 147\$ plus taxes soit émis à cette fin

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10601-10-16 – Rapport d'activités AN6**

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil approuve le plan de mise en œuvre pour l'année 6 soit du 22 juillet 2015 au 21 juillet 2016 dans le cadre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10602-10-16 – Demande aide financière formation incendie**

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QU'EN décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Venise-en-Québec désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Venise-en-Québec prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier 1 et la formation de 12 pompiers pour les cours hors programme au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Haut-Richelieu en conformité avec l'article 6 du Programme.

Proposé par : M. Gérard Bouthot  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

De présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Haut-Richelieu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10603-10-16 – P.I.I.A. – 211, 16<sup>E</sup> Avenue Ouest – 29 avenue Venise Ouest – 71 avenue Venise Est – 410, 21<sup>e</sup> Avenue Ouest – 349 avenue de la Pointe-Jameson**

CONSIDÉRANT une demande des propriétaires du :  
211, 16<sup>e</sup> avenue Ouest – renouvellement du permis AGL130096 - agrandissement  
29 avenue Venise Ouest – rénovation de l'accueil – revêtement fibro-ciment beige, toiture et membrane même qu'existante ;  
71 avenue Venise Est – refaire la toiture en fibre de verre ondulé couleur marron ;  
410, 21<sup>e</sup> Avenue Ouest – construction d'un solarium de 10 x 14, revêtement et toiture comme maison ;  
349 avenue de la Pointe-Jameson – agrandissement arrière du bâtiment de 12 pi 2 po x 11 pi 2 po même revêtement et toiture que maison ;

CONSIDÉRANT que ces demandes sont soumises à un P.I.I.A ;

CONSIDÉRANT que ces projets respectent la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT une recommandation favorable du Comité Consultatif d'Urbanisme

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que les projets soient acceptés tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10604-10-16 – Demande financière – programme FEPTEU**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Venise-en-Québec a pris connaissance du Guide sur le programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU) ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Venise-en-Québec doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme (FEPTEU) et pour recevoir le versement de cette aide financière ;

Proposé par : Mme Micheline Aubry  
Appuyé par : M. Michel Vanier  
ET RÉSOLU

Que la Municipalité de Venise-en-Québec s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

Que la Municipalité de Venise-en-Québec s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du Programme FEPTEU ;

Que la Municipalité de Venise-en-Québec s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme ;

Que la Municipalité de Venise-en-Québec s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet ;

Que la Municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FEPTEU associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts et directives de changement ;

Que le Conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FEPTEU ;

Que le Conseil municipal autorise Mme Suzanne Chartrand, adjointe et/ou Mme Diane Bégin, Directrice-générale à signer tous les documents afférents à la demande d'aide financière ;

Que le Conseil municipal autorise la firme Tétra Tech QI Inc. à préparer, transmettre et faire le suivi auprès du Ministère de la demande d'aide financière concernée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **10605-16-16 – Ville de Bedford – Addenda – intégration de Pike River**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pike River désire adhérer à l'entente Intermunicipale pour la fourniture de service et l'utilisation de l'aréna de Bedford ;

CONSIDÉRANT que pour intégrer la Municipalité de Pike River à l'Entente des ajustements doivent y être apportés ;

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

D'autoriser le Maire et la Directrice-générale et Secrétaire-trésorière à signer l'addenda No. 1 à l'entente Intermunicipale pour la fourniture de service et l'utilisation de l'aréna de Bedford.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **10606-10-16 – Halloween**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

Que le Conseil autorise la tenue des activités de l'Halloween au parc de l'église

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **10607-10-16 – Cours d'anglais**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. Gérard Bouthot  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil autorise Mme Kerry Boyle à utiliser le chalet des générations tous les jeudis avant-midi de 10 heures à 11 heures afin de donner des cours d'anglais aux enfants de 1 an à 4 ans accompagnés d'adultes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **10608-10-16 – Modification résolution engagement Martin Gagné**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil modifie la résolution no. 10495-06-16 relativement à l'engagement de M. Martin Gagné au prix de 35\$ de l'heure pour le service relié aux systèmes de caméras des immeubles municipaux et le réseau wifi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **10609-10-16 – Publicité hivernale**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Qu'un budget au montant de 1350\$ plus taxes soit alloué pour une publicité dans la nouvelle campagne pour promouvoir les escapades hivernales en Montérégie préparé par Tourisme Montérégie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 10610-10-16 – Contrat de déneigement

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver pour la période 2017-2018 et 2019;

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Qu'un contrat soit accordé à la firme Choinière & Morin Inc. pour un montant total de 163 118,28\$ taxes incluses pour les 3 prochaines années soit 54 372,76\$ taxes incluses/année incluant la Montée Roy.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 10611-10-16 – Budget additionnel camion de voirie

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : M. Alain Paquin  
ET RÉSOLU

Qu'un budget maximum de 22 000\$ taxes incluses soit alloué pour l'achat d'un camion de voirie en remplacement du camion rouge. Cette résolution abroge la résolution 10591-09-16 adoptée antérieurement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 10612-10-16 – Pavage 39<sup>e</sup> rue Est

Proposé par : M. André Surprenant  
Appuyé par : Mme Line Émard  
ET RÉSOLU

Qu'un contrat au montant de 8 816,28\$ taxes incluses soit accordé à la firme Pavage D.L. pour l'asphaltage de la 39<sup>e</sup> rue Est. Tel que leur soumission du 15 septembre 2016. Qu'un budget total de 10 000\$ soit alloué pour l'ajout de réparations d'asphalte à d'autres endroits.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 10613-10-16 – Autorisation destruction documents et engagement firme

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : Mme Micheline Aubry  
ET RÉSOLU

Que ce Conseil prend acte du rapport de documents à détruire daté du 28 septembre 2016 tel que préparé par notre archiviste Mme Marjorie Charbonneau. D'autoriser la firme Bye Bye Paperasse à procéder à la destruction des documents pour un montant de 5\$/boîte plus taxes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### 10614-10-16 – Comptes du mois

Proposé par : M. Jacques Landry  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

D'approuver la liste des comptes ainsi que les salaires totalisant 281 440,10\$ le tout tel que ci-après listé.

<u>No</u> <u>CHÈQUES</u>	<u>FOURNISSEURS</u>	<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
L1600082	ARÉO-FEU LTÉE	SERVICE D'INCENDIE	224,07 \$
L1600083	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	8 741,95 \$
L1600084	LE RÉSEAU MOBILITÉ PLUS	TÉLÉCOMMUNICATION SI/PR	150,51 \$
L1600085	M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU	QUOTES PARTS,	17 356,37 \$
L1600086	SERVICE DE CARTES DESJARDINS	SERVICE D'INCENDIE/ POSTE CANADA /VOIRIE	2 884,86 \$
L1600087	TÉLÉBEC LTÉE	TÉLÉPHONIE	123,83 \$
L1600088	TÉLUS	CELLULAIRES	164,67 \$
L1600089	HYDRO QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	208,56 \$
L1600090	PITNEY BOWES	CONTRAT DE SERVICE	344,93 \$
L1600091	TÉLÉBEC LTÉE	TÉLÉPHONIE	28,74 \$
L1600092	XITTEL INC.	SERVICE INTERNET	366,65 \$
L1600093	HYDRO-QUÉBEC	ÉLECTRICITÉ	274,37 \$

C1600487	9291-6444 QUÉBEC INC.	LOYER SEPTEMBRE 2016	1 149,75 \$
488 À 512	DÉBOURSÉS AOÛT		
C1600513	LA CAPITALE ASS.ET GEST. DU PAT	COTISATIONS ASSURANCE SALAIRE	1 802,54 \$
C1600514	SERRES ET PÉPINIÈRE CHAMPLAIN	CONTRAT DE SERVICE	4 024,13 \$
C1600515	LA SECTION LOCALE 956 D'UNIFOR	COTISATIONS SYNDICALES	317,18 \$
C1600516	DÉBOURSÉ OCTOBRE		
C1600517	AXIM CONSTRUCTION	DÉBOURSÉ PROGRESSIF CENTRE CULTUREL	155 912,07 \$
C1600518	AUBRY, MICHELINE	CCU	45,00 \$
C1600519	AGENCE MAXI SÉCURITÉ	SÉCURITÉ PARCS	2 097,37 \$
C1600520	ADT CANADA INC.	CONTRAT DE SERVICE	454,61 \$
C1600521	BORDO, LANA	CONTRAT D'ENTRETIEN	1 672,27 \$
C1600522	BOUTHOT GÉRARD	CCU	35,00 \$
C1600523	CAFÉ ROUGE	REPAS CAUCUS	152,92 \$
C1600524	C & F PHÉNIX & FILS INC.	ENTRETIEN RÉSEAU ÉLECTRIQUE & ENSEIGNES	4 135,93 \$
C1600525	COURCHESNE ROBIN	TONTE DE PELOUSE	1 644,15 \$
C1600526	CARDIO CHOC	EQUIPEMENT P.R.	339,17 \$
C1600527	LA COOP DES MONTÉRÉGIENNES	VOIRIE	122,89 \$
C1600528	CONSTRUCTION DANY BOUCHER	ESSOUCHAGE	229,96 \$
C1600529	DEGONGRE MICHEL	REMB MATÉRIEL SERVICE D'INCENDIE	32,21 \$
C1600530	ENTRETIEN PRÉVENTIF RONDEAU	INSPECTION AUTOBUS	241,45 \$
C1600531	GROUPE ENVIRONEX	ANALYSES	389,74 \$
C1600532	EMRN	ÉQUIPEMENT PR	168,86 \$
C1600533	FQM	TRANSPORT DICOM	114,15 \$
C1600534	GARAGE RÉJEAN RAYMOND INC.	AUTOBUS/BALAI DE RUE	2 222,33 \$
C1600535	GARAGE STÉPHANE BELHUMEUR	AUTOBUS/AMBULANCE	789,63 \$
C1600536	GRAYMONT (QC) INC.	VOYAGE DE PIERRE	290,66 \$
C1600537	ENVIRO 5 INC.	STATION DE POMPAGE NETTOYAGE	1 053,17 \$
C1600538	GAGNÉ MARTIN	HONORAIRES PROFESSIONNELS	505,00 \$
C1600539	GERVAIS MARIELLE	CCU	35,00 \$
C1600540	J. GAGNÉ EXCAVATION	TRANSPORT ET EXVACATION	5 331,03 \$
C1600541	J. BOUTHILLIER ENTRETIEN	ENTRETIEN	270,00 \$
C1600542	MÉDIAS TRANSCONTINENTAL	AVIS PUBLICS	547,30 \$
C1600543	JLD-LAGUÉ	VOIRIE ÉQUIPEMENT	222,71 \$
C1600544	LALONDE NICOLE	CCU	35,00 \$
C1600545	LAVOIE MARCEL	CCU	35,00 \$
C1600546	LECOMPTE RICHARD	REMB. CENTRE CULTUREL	146,28 \$
C1600547	MARTECH INC.	SIGNALISATION	1 255,53 \$
C1600548	MERCIER & MERCIER PEINTURE INC	CENTRE CULTUREL	745,96 \$
C1600549	MUNICIPALITÉ D'HENRYVILLE	CAMP DE JOUR	27,40 \$
C1600550	MEUNERIE NORMAN GAMACHE INC	ENVIRONNEMENT	96,51 \$
C1600551	PAPETERIE COWANSVILLE	FOURNITURES DE BUREAU	156,30 \$
C1600552	PIÈCES D'AUTOS DE BEDFORD	VOIRIE	380,04 \$
C1600553	PLOMBERIE PIER-EAU INC.	NETTOYAGE ÉGOUT 23E RUE OUEST	839,32 \$
C1600554	POMPEX INC	PP6	1 121,01 \$
C1600555	PIÈCES D'AUTO IBERVILLE	VOIRIE	197,74 \$
C1600556	PAQUETTE ALAIN	ÉMONDAGE	580,00 \$
C1600557	PROD. & SERV.	PRODUITS MÉNAGERS	274,68 \$

	MÉNAGERS PELLE-V		
C1600558	ROBICHAUD DIANE	CCU	35,00 \$
C1600559	RAYMOND GUILLAUME	REMB. ACTIVITÉS SPORTIVES	100,00 \$
C1600560	MAYNARD, PATRICK	REMB FORMATION SI	206,96 \$
C1600561	SENCOM INFORMATIQUE	TECHNICIEN ET MATÉRIEL SI	2 336,73 \$
C1600562	SUPER SOIR	CARBURANT	795,63 \$
C1600563	SÉCURITÉ LUC LÉVESQUE	CENTRE CULTUREL	1 508,94 \$
C1600564	SERVICE ADG	VENTE POUR TAXES	86,23 \$
C1600565	TECHNO-CONTRÔLE 2000 INC.	RECHARGEMENT CYLINDRES SI	239,88 \$
C1600566	TOILETTES PORTATIVES SANIBERT	PARCS	459,90 \$
C1600567	TETRA TECH QI INC.	RÉSEAU INFRASTRUCTURE	2 234,68 \$
C1600568	TENAQUIP	VOIRIE	160,70 \$
C1600569	UNIFORMES BEAUDIN	VOIRIE	63,24 \$
C1600570	VILLE DE BEDFORD	PRÉVENTIONNISTE SI	443,57 \$
C1600571	DÉBOURSÉS OCTOBRE		
C1600572	BOUTHOT, GÉRARD	CONGRÈS 2016	1 180,75 \$
C1600573	CREUSAGE RL AQUEDUC 7ÉGOUTS	BORNE FONTAINE	4 288,04 \$
C1600574	CE/CI FORMATION ET SERVICE INC,	ÉQUIPEMENTS SI	114,98 \$
C1600575	L'HOMME ET FILS	VOIRIE/PARCS	2 232,43 \$
C1600576	MARCHÉ VENISE	ÉPICERIE/COMITÉ DES LOISIRS	460,32 \$
C1600577	POSTES CANADA	FRAIS DE POSTE	794,02 \$
		SOUS-TOTAL	240 850,46 \$
		SALAIRES EMPLOYÉS DU 20/08 AU 24-09-2016	36 937,48 \$
		SALAIRES MAIRES ET CONSEILLERS	3 652,16 \$
		<b>TOTAL :</b>	<b>281 440,10 \$</b>

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**10615-10-16 – Levée de l'assemblée**

Proposé par : Mme Line Émard  
Appuyé par : M. André Surprenant  
ET RÉSOLU

Que l'assemblée régulière du 3 octobre 2016 soit levée à 20h35.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Jacques Landry  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
Diane Bégin  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

**CERTIFICATS CRÉDITS DISPONIBLES**

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

\_\_\_\_\_  
Diane Bégin, Secrétaire-trésorière

Je, Jacques Landry, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal